

COLLOQUE DE NICE JANVIER 2007-

Quelles pratiques pédagogiques de l'enseignement de défense au regard des attentes de l'institution éducative ?

Introduction

Y a-t-il des pratiques pédagogiques spécifiques de l'enseignement de défense à l'école ? Si l'on considère que les items d'enseignement désignés comme tels dans les programmes officiels ne représentent qu'une portion minuscule dans le temps des apprentissages au collège et au lycée, on peut se demander pourquoi on fait « *beaucoup de bruit pour rien* » et on pourrait s'orienter vers des postures de partenariat pour les érudits et les passionnés ! Or, nous le savons, il n'en est rien et nous voyons bien que l'intérêt est allé croissant ces derniers temps.

Si l'on considère que la culture de défense va au-delà des contenus spécifiques désignés par des items, et qu'elle vise à construire un « esprit de défense » inhérent au pacte républicain, la posture de l'enseignant est bien alors un élément stratégique dans ses choix scientifiques et pédagogiques.

Ces deux types de situation invitent à la mise en situation de recherche car l'enseignant ne sera pas remplacé dans ses classes par des militaires ou des auditeurs de l'IHEDN pour faire une *leçon de défense* à sa place. Comment l'aider à construire cette culture avec intelligence, sans militantisme et dans le respect des programmes officiels ? Comment l'aider à construire un partenariat utile ?

D)-de l'intérêt du pilotage car la démarche personnelle ne va pas de soi

A)- Pourquoi ça ne va pas de soi : comment la culture de défense peut elle faire partie des « savoirs fondamentaux » ?

La perception de la défense par les enseignants (tout comme la population en général) est d'abord et avant tout militaire, donc pensée comme spécifique. Le premier approfondissement de cet item (la Défense nationale) vu à partir du lien Armée-Nation fait évoluer les représentations dans ses liens avec l'histoire et la culture politique mais contribue à maintenir la culture de défense dans une acceptation restreinte.

La liaison culture de défense-culture politique s'avère donc essentielle pour mieux appréhender les champs possibles d'exploration conceptuelle et pédagogique.

L'ordonnance de 1959, ancienne et peu connue du public enseignant a pourtant défini la défense comme globale : pourquoi cette culture *n'a-t elle pas pris* ? Sans doute parce que le relais n'a pas été fait dans les manuels et les intitulés de programmes (sauf récemment

pour les 1ères STG) et que la « culture du risque » a été prise en compte par d'autres champs conceptuels (exemple du développement durable).

L'histoire récente contribue à nous apporter quelques explications :

-Le contexte de paix a pu *émousser* la réflexion collective sur la nécessité de défense et donc la définition du concept. La politique de défense (bâtie sur la dissuasion et la prévention) invite à la sérénité : la France n'a pas d'ennemis ; sa tranquillité est durable vis-à-vis de ses frontières et on peut le penser, à l'intégrité du territoire. La construction européenne pacifie l'espace vécu et étend l'aire de la démocratie pour inventer une citoyenneté élargie. La fin de la Guerre froide rend obsolète la perception de blocs idéologiques antagonistes. La suspension du service national n'a pas provoqué de manifestations intempestives dans la population.

- La résurgence des questions de défense et de sécurité après 2001 est symptomatique de nouvelles inquiétudes, *face à un monde de plus en plus dangereux et complexe.*

Aujourd'hui, il est clair qu'on voit apparaître dans les classes un questionnement neuf sur les « *nouvelles menaces* ». Comment enseigner sereinement en évitant de diffuser des inquiétudes *sécuritaires* ? Comment faire pour que la défense ne devienne *un objet sensible* dans notre enseignement ? La culture de défense s'inscrit dans le parcours citoyen et ses valeurs : elle s'intègre donc bien dans « les savoirs fondamentaux » inhérents au pacte républicain. Si on considère le socle commun de compétences et connaissances comme une « masse de granit » et comme le ciment de la nation, la défense y tient justement sa place (piliers 5,6,) et pas seulement par le biais de la connaissance de la Défense nationale.

B)-Les objectifs du pilotage institutionnel par l'inspection pédagogique régionale : faire évoluer les postures tout en servant de garde fous ,

Pourquoi l'Inspection générale et régionale de l'Education nationale peuvent jouer un rôle important dans cette affaire ?

-Par la nature même de leurs missions, parce que les inspecteurs sont un interface majeur du système éducatif, entre les universitaires et les enseignants, par leur habitude de côtoyer des partenaires institutionnels divers, par leur capacité à la mise en réseaux et la diffusion de pôles d'excellence, par leur possible influence sur les pratiques pédagogiques plurielles et novatrices qui construisent des situations d'apprentissage. Dans cette perspective, le Recteur de l'Académie de Montpellier a créé une *délégation académique aux relations Education/Défense/IHEDN* qui est spécifiquement missionnée sur le sujet et valorise les liens passés dans le cadre du trinôme académique.

-Par l'installation du partenariat issu de conventions : l'intérêt de la rencontre avec d'autres interlocuteurs enrichit l'analyse et habitue par l'échange aux regards croisés,
-Par l'inscription des problématiques neuves de défense dans les contenus de formation initiale et continue, car c'est bien le passage par les disciplines d'enseignement que passera la culture de défense.

-Parce qu'il faut aussi veiller aux dérives diverses, éviter le prosélytisme et aussi l'imposition *par le haut*, toujours contre -performante.

Bref : il faut construire, créer du lien, faciliter et guider, avec sérénité et mesure.

II)- Comment utiliser l'esprit et les contenus des textes officiels, optimiser les attentes et valoriser les incitations en matière d'enseignement de défense ?

A)- Il nous faut acquérir une culture des textes officiels qui concernent la culture de défense!

Revenir toujours à la culture des textes officiels, c'est une tâche indispensable.

-Parce que les programmes officiels des disciplines d'enseignement, les objectifs et finalités des apprentissages donnés dans les préambules de programmes, nous aident à trouver de la pertinence aux projets,

-Répondre par cette culture à l'esprit des lois (Code de l'éducation, loi portant suspension du service national de 1997 et BOEN de 1998, loi sur l'éducation 2005, loi sur l'égalité des chances, plan de cohésion sociale 2006 ; socle commun de connaissances et compétences (2006)...parce que les missions de l'Ecole vont dans le sens de la loi républicaine,

-Répondre aux préconisations des protocoles et conventions qui donnent sens et valident les objectifs à atteindre (le nouveau protocole entre le MEN et le MINDEF doit jouer un rôle d'impulsion),

- Parce qu'on peut trouver aussi là les moyens de l'action : celle des trinômes académiques et notamment les associations d'auditeurs de l'IHEDN, le soutien de la DMPA, celui de la Commission Armée-Jeunesse, ou utiliser l'article 34 de la loi sur l'éducation (2005) via l'innovation. Ceci induit une culture d'équipe et d'établissement ainsi que la maîtrise des bons réseaux de liens sur la question : EDUSCOL en est un exemple, les sites académiques, le site du Service du Haut fonctionnaire de défense par exemple.

B)- Connaître les élèves à former est incontournable pour les enseignants.

Construire un projet éducatif en matière de défense qui soit utile oblige sans doute à diagnostiquer les besoins des élèves dans cette dimension d'éducation à la citoyenneté. Un collège classé « ambition réussite » peut trouver des partenariats d'excellence, et pas seulement en matière d'orientation professionnelle. Des jumelages peuvent permettre le décloisonnement social et géographique, ouvrir des perspectives insoupçonnées. Un lycée de « centre ville » n'aura peut-être pas les mêmes attentes (quoique !) qu'un lycée professionnel. Chaque enseignant, chaque équipe saura construire son projet en fonction de la prise en compte du réel. Pour cela, il est nécessaire d'avoir des relais : ceux-ci sont d'abord permis par la formation, qui construit le désir d'action. La prise en compte des obstacles divers qui brouillent la lisibilité de la culture de défense pour de jeunes adolescents mérite le temps de l'écoute des représentations.

III)-Le pilotage de la formation joue un rôle stratégique, sans militantisme contre performant.

A)- faire évoluer les contenus et l'esprit de la formation dans le cadre des priorités nationales et académiques qui contiennent des finalités civiques

La formation initiale des enseignants par l'IUFM a un cahier des charges : trouvons là des ressources ! L'effet national des protocoles ou de conventions académiques peut entraîner à construire notamment avec les PLC2 et PLP2 d'histoire-géographie et d'autres disciplines, une journée de réflexion sur ce sujet : le trinôme académique est présenté et les intervenants, civils et militaires démontrent par les apports scientifiques, des regards croisés qui suscitent le débat et la réflexion pédagogique sur des moments disciplinaires possibles et neufs : c'est en passant par la pédagogie et donc la mise en situation d'apprentissage que l'on mobilise l'écoute. La connaissance de partenaires

autres que ceux de l'Education nationale aide à faciliter des approches suscitant la curiosité par le renouvellement et la pluralité des problématiques.

La formation continue tient compte des priorités nationales et de ses déclinaisons académiques. Il est facile de répondre aux besoins et attentes en proposant des dispositifs négociés : un cercle d'étude pour la rencontre, le défrichage des chantiers scientifiques et pédagogiques, des propositions pédagogiques, des ouvertures possibles à des auditeurs ponctuels non formés sur ce sujet et qui découvrent ces potentialités ; des séminaires ou des colloques : la durabilité des relations installée, la *méfiance* disparaît, on vient voir puis on s'engage dans cette réflexion. La solidité d'un cercle d'étude réclame un pilotage scientifique solide qui nous lie à l'université, un pilotage pédagogique qui construit les thèmes d'étude et impulse des situations d'apprentissage et un partenariat avec quelques missionnés institutionnels fiables (chargés de mission compétents désignés par la Défense, IHEDN). Un cercle d'étude créé du lien et de la confiance pour débattre et construire : c'est bien une véritable culture du débat qu'il convient de construire.

B-) de l'apport des séminaires à l'écoute des collègues : invitation à la curiosité et à la créativité.

-Les contenus qui construisent la culture de défense sont l'objet d'une réflexion partagée qui invite nécessairement à appréhender la notion de façon globale et pas simplement militaire, même si celle-ci reste très prégnante. Cette ouverture est possible grâce aux formations de l'IHEDN, aux compétences d'universitaires et leur rencontre avec les ambitions éducatives. Les questions évoluent ainsi au fil des ans, pour mieux répondre aux attentes et rendre accessibles les possibilités d'interrogations croisées.

-Situer les lieux de formation de défense dans des établissements ciblés, une fois militaires, une autre fois scolaires entraîne une plus grande aisance à les fréquenter. (Que ce soit pour les enseignants ou pour les militaires, sans confusion des genres !). La visite de sites de défense reste bien entendu indispensable pour rendre concret un thème particulier.

-lors des journées de séminaire, une place doit être laissée à l'échange pour permettre le débat et sentir que la parole est libre.

-L'écoute des collègues, auditeurs qui doivent être actifs et s'engagent à un projet dans leur établissement, permet d'installer une dynamique valorisante. La présence d'enseignants, mêlés à des inspecteurs et des chefs d'établissement, fait évoluer les relations à l'intérieur même du système éducatif, tout en respectant le statut de chacun. Les projets sont écoutés, discutés, valorisés par l'ouverture sur des partenariats.

-La construction d'un site de ressources académiques doit permettre la diffusion de la réflexion et la mise en réseau. Répondre à cette attente pose un problème de moyens et de gestion du temps à résoudre pour éviter la sclérose et l'obsolescence du site. Cet aspect doit être travaillé avec les webmasters des rectorats...

IV- Des pratiques spécifiques ? Comment donner de la pertinence?

A)- De l'importance de la pratique et de la nécessité de pratiques plurielles

- Des responsabilités transversales peuvent toutes se retrouver dans la culture de défense :

« À ces arguments pour une formation plus large en science sociales et humaines s'en ajoute un dernier, d'un autre ordre : si l'éducation à la citoyenneté est l'affaire de tous les professeurs, de toutes les disciplines, et si cette éducation passe par des savoirs portant sur la société et les êtres

humains, alors il n'est pas superflu que chaque enseignant, au-delà des savoirs spécialisés, puissent contribuer à faire comprendre...des mécanismes qui constituent notre réalité et pèsent sur la démocratie.» (Au-delà des didactiques, former les professeurs aux sciences sociales et humaines » Philippe Perrenoud (2006).

-C'est pourtant par les disciplines d'enseignement qu'il faut passer, même si des projets d'établissement construisent des modules de formation transversaux :

- L'enseignement d'éducation civique a souffert longtemps de n'être pas une priorité. Ce n'est plus le cas. Fini le temps du cours de morale ou d'instruction du droit constitutionnel. L'instruction s'allie intimement à l'éducation car on ne naît pas citoyen, on le devient parce que c'est une conquête permanente par la formation d'une opinion raisonnée, l'aptitude à l'exprimer, l'acceptation du débat public. Son regain, porté par la volonté nationale et des programmes officiels, doit porter les enseignants à s'intéresser aussi aux questions de défense. Revoir un « parcours civique » au lycée entraînera très probablement un repositionnement pertinent des questions de défense dans le cadre de l'exercice de la citoyenneté. L'éducation civique est un pilier très porteur du parcours civique, du collège au lycée : on n'étudie pas par la défense pour elle-même mais en relation avec le choix politique d'une société.

- Malgré tout, l'Histoire et la Géographie sont les disciplines porteuses de cet enseignement de défense.

L'Histoire est sollicitée de toutes les manières et pas seulement sur le thème des conflits. Bien entendu, ceux-ci sont *facilitateurs* d'études de cas et permettent l'émergence de questionnements (pas seulement sur des thèmes d'histoire militaire stricto-sensu) : les temps de la Résistance questionnent l'engagement et la légitimité de la violence : les enseignants qui s'inscrivent dans le choix de préparer le concours de la résistance et de la déportation prennent en général le temps de cette réflexion citoyenne. L'histoire mobilisée dans la culture de défense ne se restreint pas non plus à l'histoire contemporaine ou immédiate : un mémoire de PLC2 sur la bataille de Marathon a démontré la pluralité des temps et des événements qui questionnent les thèmes de défense. Il est vrai que la réflexion sur les problématiques du Temps présent peut donner une profondeur historique et épistémologique à la culture de défense (quel statut du témoignage donner à un acteur mandaté par exemple).

En Géographie, les enjeux de la mondialisation, les fractures nord-sud, les aires de puissance peuvent servir de creuset à une réflexion de défense, si l'on considère que la géopolitique en fait partie. S'intéressant à l'espace, aux territoires et à ses acteurs, la géographie peut s'approprier utilement les problématiques de défense et pas seulement par le biais de la géopolitique ou de la géostratégie.

-L'éducation au patrimoine, enseignement transversal mais aussi porté par l'Histoire, s'est largement ouverte à d'autres objets de savoirs : les journées de mémoire et d'histoire, les musées militaires sont très intégrés dans le dispositif de culture de défense: ce n'est pas pour rien que cette importante mission est objet de conventions (protocole MINDEF, Ministère de la Culture)et d'ouvertures à l'école par le biais de services éducatifs et l'aide logistique de la DMPA et du MEN. La culture de défense

passé donc par l'imprégnation patrimoniale des luttes menées pour la liberté, contre les idéologies exterminatrices, racistes, fascistes. La mémoire pourrait bien être le cheval de Troie éducatif de l'enseignement de défense via le devoir de mémoire par une réflexion sur le sens des commémorations, mais aussi par le devoir d'histoire.

-B)- comment enseigner la défense ? Comment éduquer à la défense ?

On l'a vu, loin de s'opposer, instruction et éducation vont de pair et s'engendrent mutuellement.

Quelques précautions d'usage s'avèrent utiles:

- Principe n°1 : ne pas toucher au principe de la liberté pédagogique de l'enseignant, inscrite dans la loi. La confiance accordée aux professionnels éducatifs et le respect qu'ils doivent aux programmes doivent être vérifiés et évalués par les inspecteurs;
- Principe n°2 : donner du sens à l'enseignement de défense, c'est-à-dire définir les concepts, les outils et envisager les apprentissages induits à l'école, au collège et au lycée, ceci pour les évaluer.
- Principe n°3 : comment faire vivre des programmes scolaires au-delà de simples items concernant la défense nationale ?

Définir les concepts et les chantiers de la culture de défense dans le champ des apprentissages scolaires:

- Il faut savoir de quoi on parle pour construire et imaginer une situation d'apprentissage et envisager de l'évaluer:

Quelles sont les connaissances attendues ? Quelle défense enseigne-t-on ?

Les incontournables items d'enseignement obéissant à l'application de la loi de 1997 sont associés étroitement à l'idée de souveraineté et de citoyenneté : Assurer l'indépendance de la nation et défendre le pays en cas de nécessité font partie du devoir de tout citoyen. On ne peut concevoir la démocratie sans moyens pour la protéger. La défense nationale concourt au maintien des libertés fondamentales et à la continuité de l'action gouvernementale.

« Le devoir de défense, depuis la suspension de la conscription et l'instauration de l'Appel de préparation à la défense (APD), ainsi que la mise en place du parcours citoyen, exigent que l'école soit partie prenante d'une réflexion critique sur les moyens de préserver les valeurs de civilisation et de liberté fondatrices de notre démocratie, sur la sécurité collective des citoyens, sur le devoir d'ingérence lorsque les droits de l'homme ou le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sont outrageusement bafoués, sur les engagements humanitaires, et tout particulièrement sur le rôle et l'usage des forces armées dans ces contextes ». (*Livret d'accompagnement du programme de 1ères ECJS*).

Les programmes officiels définissent l'enseignement de la défense nationale et invitent à aborder les grands débats et les orientations stratégiques de la défense de la France dans ses dimensions militaires, économiques et civiles. La dimension européenne est

introduite. Construire une leçon concernant la défense passe donc effectivement par des connaissances et des apprentissages : il est d'abord un enseignement ; il est évaluable. Cet apport indispensable ne peut être évacué.

Les items enseignés questionnent les valeurs :

Eduquer à « l'esprit de défense » est ambitieux car il est une réflexion en conscience : de quoi parle-t-on ? Est-il enseignable ? Si la définition qu'on peut en donner est une *intelligence des situations*, un aboutissement et une dynamique, le fruit d'une éducation républicaine réussie, on se situe dans la longue durée des années de l'Ecole obligatoire, avec l'aide fructueuse et irremplaçable des parents ! On pourra le définir par rapport à l'esprit civique, patriotique, aux valeurs liées à l'engagement, aux capacités d'un jugement autonome et à la capacité de l'action. Parler du don de soi (« être prêt à mourir pour une cause, quelque chose ou quelqu'un ») passe par l'histoire d'un engagement, à partir d'une étude de cas. La question : « *que ferais-je en cas de crise ?* » peut aider à une réflexion sur l'engagement et l'action. Ces valeurs sont à la charnière de la citoyenneté et de l'éthique, c'est-à-dire de la réflexion du sujet connaissant et agissant sur le sens qu'il peut ou doit donner à sa vie en société, à sa vie personnelle. Tout cela mène à penser à l'intérêt général et aux missions confiées démocratiquement à l'armée.

Faire vivre les programmes scolaires c'est aussi questionner des situations, des événements, des hommes : prenons l'exemple des notions attendues dans les programmes d'histoire-géographie en classe de troisième : l'approche du premier conflit mondial invite à penser des notions qui intéressent la culture de défense : mobilisation, guerre totale, guerre juste, brutalisation, mondialisation, pacifisme, paix... Cette première approche ouvre aux perspectives multiples à envisager sur les finalités de nos enseignements, simplement à partir de l'apprentissage de la complexité.

Conclusion : beaucoup de chose se font ! Comment poursuivre pour assurer la pérennité ?

- Construire des ressources vivantes pour créer une dynamique, avec des interlocuteurs missionnés, pilotés par l'Education nationale, dans le cadre des partenariats,
- S'appuyer sur le nouveau protocole qui lie le MEN et le MINDEF et voir ses retombées souhaitées par une circulaire au BOEN,
- S'appuyer sur les trinômes académiques et les conventions existantes, permettre aux enseignants de fréquenter les sessions de l'IHEDN,
- Faire confiance aux enseignants, fonctionnaires de la République, qui connaissent les enjeux civiques de l'Education, les convaincre de l'intérêt à construire, par leurs enseignements, du lien social contre les fragmentations de la Nation : la culture de défense commence comme cela.

Evelyne FARCY-MAGDENEL

Inspectrice d'Académie-Inspectrice pédagogique régionale d'Histoire-Géographie

Délégée académique aux relations Education/Défense/IHEDN Académie de Montpellier

Auditrice de la 55^e session nationale de l'IHEDN.